

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUAZE

Le 16 OCTOBRE 2014

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil quatorze, le seize Octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle communale, sous la présidence de Thierry Lucas, Maire.

Etaient présents : Thierry Lucas, Sébastien Kergrohen, Sonia Lemoine, Denis Poullaouec, Isabelle Petit Leménager, Isabelle Brejon, Sandrine Macias Stéphan, Nicole Heurtault, Thomas Pinault, Raphaële Lebreton, Bertrand Denis

Etait absent : Jean-Claude Bayle, Gaëlle Gueneau Terrien, Sabrina Gobin

Jean-Claude Bayle a donné pouvoir à Denis Poullaouec

Gaëlle Gueneau Terrien a donné pouvoir à Sébastien Kergrohen

Sabrina Gobin a donné pouvoir à Sonia Lemoine

Secrétaire de séance : Thomas Pinault

--- Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 18 Septembre 2014

Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Rennes (SCOT) :

Par Claire Tandille (Ingénieur au Pays de Rennes)

Il a été élaboré en 2007, mis en révision en 2012, mis à enquête publique du 20 octobre au 18 novembre 2014.

Le SCOT du Pays de Rennes : 5 EPCI, 76 communes, 485 000 habitants.

Les grandes lignes du projet politique :

Thème 1 : organisation de l'armature urbaine (Mouazé est au niveau de pôle de proximité)

Thème 2 : l'organisation commerciale du territoire

Thème 3 : les sites stratégiques d'aménagement au nombre de 12

Thème 4 : les principes paysagers de la ville archipel

Thème 5 : la préservation des espaces agro naturels

Thème 6 : biodiversité et capital environnemental (sur Mouazé, 4 MNIE (milieux Naturels d'Intérêt Ecologique) répertoriés)

Thème 7 : limiter la consommation des espaces agro naturels (Mouazé, 20 logements à l'hectare, pôle de proximité)

Thème 8 : l'optimisation des déplacements

Thème 9 : vers un territoire « bas carbone »

Thème 10 : la préservation des ressources et la prévention des risques

Thème 11 : l'organisation de l'offre de logements

Thème 12 : le développement des activités économiques

Thème 13 : le développement des équipements et grands projets d'infrastructure

Mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) mis en place en 2013, il prévoit les mesures à prendre en cas de sinistre ou catastrophe sur la commune. (Il est de caractère obligatoire pour Mouazé du fait du PPRI, Plan de Prévention des Risques Inondation)

Revoir le schéma d'alerte des responsables communaux lors de la prochaine réunion de conseil. (du fait de nouveaux élus)

Bilan SDE 35 (Syndicat Départemental de l'Energie 35): rapport annuel d'activités 2013, chiffres consolidés (163 communes).

Bilan maintenance des installations d'éclairage public de Mouazé

Point CCAS :

Repas des seniors samedi 18 octobre 2014 : 54 inscriptions

Etude pour la mise en place d'actions en matière de sécurité routière notamment au profit des anciens.

Délibération n° 2014 – 052 : Encaissement chèque EDF

Suite à la dernière facture de redevance électricité, EDF rembourse à la commune, la somme de 138,83 euros.

Après délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque à l'article 7788 du budget primitif 2014.

Délibération n° 2014-053 : Encaissement chèque Groupama

Suite au sinistre sur le véhicule Citroën de la commune, l'assurance Groupama rembourse la somme de 512,89 euros.

Après délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque à l'article 7788 du budget primitif 2014.

Délibération n° 2014-054 : Contrat de location de balayeuse avec la commune de Saint Germain sur Ille

La commune de Mouazé souhaite pouvoir effectuer des balayages de voirie plus fréquemment à coût maîtrisé. A cette fin, le conseil municipal de Mouazé prévoit de louer la balayeuse aspiratrice (Ravo 5002BA5P7X) détenue par la commune de Saint Germain sur Ille.

Cette dernière, par délibération n° 2013/16 du 12/03/2013 autorise la location à d'autres communes.

Le prix de la location est fixé à 200 euros par jour.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

Signer le dit contrat de location de balayeuse avec la commune de Saint Germain sur Ille.

Délibération n° 2014-055 : Convention de mise à disposition de locaux avec l'association « les Pitchounes »

La commune met à disposition de l'association « les Pitchounes » régulièrement enregistrée auprès de la Préfecture d'Ille et Vilaine (n° de parution 20040028, n° d'annonce 693 parue le 10/07/2004) des locaux situés 19 rue de l'Illet à Mouazé (dans des bâtiments dits de l' « ancienne école »).

L'objet de l'association est de réunir les enfants de moins de trois ans et six mois avec un parent ou une assistante maternelle autour d'un espace-jeux.

La convention de mise à disposition de locaux vise à encadrer les conditions de mise à disposition. Cette convention a été mise à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 septembre 2014, les débats qui ont suivi ont amené à apporter quelques précisions dans la convention, notamment concernant la situation des locaux.

Les modifications apportées satisfaisant le conseil municipal, celui-ci, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

Signer le dit contrat de mise à disposition de locaux avec l'association « les Pitchounes ».

Délibération n° 2014-56 : Transfert des pouvoirs de police : annulation de la délibération du 19 juin 2014

La Préfecture ayant signifié que pour s'opposer au transfert des pouvoirs de police au président de la communauté de communes, il convient de procéder par arrêté du Maire et non par délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, annule la délibération en date du 19 juin 2014 concernant le transfert des pouvoirs de police. Un arrêté du Maire sera pris en la matière.

Questions Diverses :

Eglise : devis de l'entreprise Bodet pour le remplacement du moteur de volée de la cloche 2 : 1 824 euros TTC

Prochain conseil municipal : jeudi 20 novembre 2014, 20h30 petite salle municipale.

